

FICHE DE POSTE

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



INTITULE DU POSTE	<p>Médecin d'expédition en hivernage dans un district du Territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises.</p> <p>Responsable sanitaire du district.</p> <p>Généralement assisté par un médecin adjoint dans le cas du district de Kerguelen.</p>
SERVICE	<p>Hôpitaux des districts des Terres Australes et Antarctiques Françaises :</p> <ul style="list-style-type: none">- Base Alfred Faure, île de la Possession, archipel de Crozet (Subantarctique)- Base de Port aux Français, île de Kerguelen (Subantarctique)- Base de Saint Martin de Vivès, île d'Amsterdam (Subantarctique)- Base de Dumont d'Urville, Terre Adélie (Antarctique)- Base de Concordia, Dome C (Antarctique) <i>en lien avec l'IPEV</i> <p>Siège Administratif à Saint-Pierre à la Réunion et Paris</p>
STATUT	<p>Recrutement en tant que médecin « officier sous contrat » du Service de Santé des Armées. Il est nécessaire d'être en règle vis-à-vis du Service National (effectué, exemption, etc.)</p>
MISSIONS ET ACTIVITES	<p>Les Terres Australes et Antarctiques Françaises regroupent un ensemble de territoires français inhabités disséminés dans l'Océan Indien et sur le continent Antarctique.</p> <p>Ces territoires sont gérés depuis le siège de la préfecture des TAAF situé à la Réunion.</p> <p>Une antenne parisienne accueille le service médical.</p> 

FICHE DE POSTE

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



	<p>Ces territoires accueillent des bases avec du personnel qui reste en poste au maximum un an. Chaque base possède un petit hôpital géré par un seul médecin. L'isolement est très important avec des délais d'évacuation allant de 10 j à plusieurs mois. Les liaisons avec ces territoires sont quasi exclusivement maritimes.</p> <p>Missions : Responsable sanitaire du district</p> <ul style="list-style-type: none">- Activité médicale curative, polyvalente, en autonomie complète- Activité médicale de prévention- Possibilité de recherche en milieu particulièrement isolé- Gestion de l'hôpital, de la pharmacie, maintenance des appareils médicaux- Veille potabilité eau- Formation du personnel de la base (premier secours, actes médicaux de base, secours hors base)
ORGANISATION DU POSTE	<p>Formation pendant les 4 à 6 mois qui précèdent le départ, réalisée en métropole, en milieu hospitalier militaire, destinée à acquérir une formation pratique en chirurgie, anesthésie, dentisterie etc. et auprès du Service Médical TAAF pour les aspects spécifiques et la médecine isolée.</p> <p>Départ entre novembre et décembre de chaque année.</p>
SUPERIEUR HIERARCHIQUE IMMEDIAT	<p>Service médical TAAF/IPEV : Dr Laforêt, médecin-chef</p>
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<p><u>Profil professionnel</u> Homme ou femme titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine, qualification en médecine générale, ou en médecine d'urgence ou d'un diplôme équivalent reconnu pour l'exercice de la médecine générale en France. Limite d'âge fixée à 60 ans à la signature du contrat.</p> <p>Dans la mesure du possible, expérience pratique en médecine d'urgences, en médecine de catastrophe ou pratique en médecine en situation isolée.</p> <p>Qualification en échographie appréciée.</p> <p><u>Qualités requises</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Rigueur, capacité d'organisation- Grande autonomie

FICHE DE POSTE

TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



	<ul style="list-style-type: none">- Adaptabilité- Dynamisme, goût pour les contacts, aptitude au travail en équipe.
REMUNERATION	Solde de base du grade de Médecin multipliée par 2,6 pendant la période du séjour terrain.
DUREE DE CONTRAT	13 mois de mission sur base Contrat en tant qu'Officier sous contrat du Service de Santé des Armées de deux ans, avec possibilité de démission en post mission.
PROCEDURE D'ÉCHOIX DES CANDIDATS	<p>Examen du profil de candidature et du curriculum vitae médical par le médecin chef des TAAF, examen psychologique et examen d'aptitude physique. Par la suite signature d'un contrat d'officier commissionné avec l'armée et affectation automatique au TAAF.</p> <p>Pour postuler envoi au service médical des TAAF un CV et lettre de motivation avant la fin de l'année N pour une sélection au premier trimestre de l'année N+1 et un départ en fin d'année N+1 pour une mission jusqu'en fin d'année N+2</p>
POUR POSTULER	Adresser CV et Lettre de Motivation à medecin-reunion@taaf.fr (copie aptitude-medicale@taaf.fr) avant la fin de l'année N-1
REDACTEUR DE LA FICHE	P.LAFORET / REVISION 2024